



- Assemblées générales 2017 -
Samedi 2 décembre 2017 à 16h00
Salle des Fêtes de Billeu



Ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire

- **Modification statutaire**

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire

- Approbation de l'exercice clos au 31 août 2017
- Approbation des projets et du budget 2018
- Renouvellement du Conseil d'Administration et des contrôleurs aux comptes

Yacht Club Grenoble Charavines

Siège social 1100 route de Vers-Ars - 38850 Charavines
04 76 67 47 13 - webmaster@ycgc.org - www.ycgc.org

Association 1901 W38001140 sous-préfecture de La-Tour-du-Pin
Agrément Jeunesse et Sport 38S101 APS03896ET0096- FFVoile 38001 - FFCK 3821 - FFH 382594
SIRET 440 054 286 00024 - NAF 9312Z
Banque Populaire des Alpes - IBAN FR76 1680 7001 0230 8232 4819 058 CCBPFRPPGRE

Sommaire

1. CONDITIONS DE REUNION DES AG	4
1.1 Extrait des statuts	4
1.2. Assemblées Générale Extraordinaire et Ordinaire	4
1.3 Assemblée Générale Extraordinaire	5
1.4 Assemblée Générale Ordinaire	6
2. RAPPORT D'ACTIVITE 2017	7
2.1.1. 2017 en quelques chiffres	8
2.1.2 Les entrées et les sorties	8
2.1.3 Le YCGC, 3 ^e club de Rhône-Alpes en licences sportives	9
2.1.4 Les jeunes sportifs	9
2.1.5 Classement national des clubs « dériveur »	9
2.1.6 Les licences Ecole de Voile	10
2.1.7 Typologie des licenciés	10
2.1.8 Permis de circuler	11
2.1.9 Labels FFVoile	11
2.2 Les usagers de la base en 2017	11
2.3 L'emploi en 2017	12
3 RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES ET LE MONDE DU SPORT	12
3.1 Partenaires privés	12
3.2 L'Etat et les collectivités locales	13
3.3 Le monde sportif	13
3.4 Principales collaborations	14
4. RAPPORT FINANCIER SUR L'EXERCICE 2017	15
4.1. En synthèse	15
4.2. Bénévolat	16
4.3. Fonds propres	16
4.4. Revenu des activités	17
4.5. Répartition des charges et produits	17
4.6 L'autofinancement et les investissements	18
4.7 Comptes de bilan après clôture	18
5. ACTIONS 2017 ET PROJETS 2018	20
5.1 Rappel de notre projet associatif	20
5.2 Quels étaient nos axes pour 2017	21
5.2.1 Commission Accueil	21
5.2.2 Organisation d'évènements	22
5.2.3 Commission Aménagement et Fonctionnement Base	22
5.2.3 Commission sportive Voile	24
5.2.4 Commission sportive « Kayak »	26
5.2.5 Plan de développement « Voile et handicap »	26
5.2.6 Voile et Patrimoine	28
5.2.7 La communication	28

6. PROJETS TRANSVERSAUX	29
6.1 La gouvernance de l'association	29
6.2 Evolution de notre système d'information en 2017 / 2018	30
6.3 Projets d'investissements Bateaux pour 2018	31
6.4 Mettre en place l'offre activités pour la saison 2018	31
7. MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR POUR LE BENEVOLAT	32
8. BUDGET ET TARIFS 2018	33
9. BUDGET 2018	35
10. RENOUELEMENT DU COMITE ET RESOLUTIONS	36
10.1 Renouvellement du Conseil d'Administration	36
10.2 Représentants YCGC aux AG ligues et comités départementaux	36
10.3 Composition du contrôle des comptes 2018	36
10.4 Résolutions soumises au vote de l'AG	37

En 2017, notre club a été fortement éprouvé par plusieurs disparitions de membres qui ont joué un rôle primordial dans la vie de l'association. Le décès brutal de notre Secrétaire Général Alexandre Bourdariat nous a particulièrement affectés et placés devant le défi de poursuivre son action. Kléber Valery, nous a également quittés; son implication en tant qu'ancien Président a beaucoup contribué à l'essor du club. Notre ami Eric MAAS fidèle adhérent nous a également quittés.



1. Conditions de réunion des l'AG

1.1 Extrait des statuts

Article 13 - Assemblée générale ordinaire

(...) Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par les soins du secrétaire. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations.

(...) Pour se tenir valablement, **un quart des membres** de l'association doit être présent ou représenté lors de l'assemblée générale ordinaire. Un membre ne pourra détenir plus de cinq pouvoirs en plus de sa voix.

(...). Les décisions sont prises à la majorité simple des présents et représentés.

Article 14 - Assemblée générale extraordinaire

(...) Les conditions de convocation sont identiques à celles mentionnées dans l'article 13. Pour se tenir valablement, **un tiers des membres** de l'association doit être présent ou représenté lors de cette assemblée générale. Les décisions sont prises à la majorité simple des présents et représentés.

1.2. Assemblées Générale Extraordinaire et Ordinaire :

- Président : Roland PERRIN, en qualité de président du Conseil d'Administration
- Secrétaire : Pierre-André CHAUFFETON ayant remplacé en cours d'année Alexandre Bourdariat au poste de secrétaire du Conseil d'Administration
- Scrutateurs : à désigner par l'Assemblée.
- Contrôleurs aux comptes : Denis Duquesnel et Jean Yves Pecoul, désignés par l'AG 2016. Patrick Diana, Trésorier du Club présentera le Rapport Financier de l'exercice et le Projet de Budget pour 2018.

Les activités de 2017 et projets de 2018 ont été réalisés en commissions sous la conduite de :

- Nora CASTRO : Accueil,
- Alexandre EMMANUEL : Sportif Voile,
- Loic FAURE : Sportif Kayak,
- Pierre PAUGET : Accès pour Tous à la Voile et au Kayak,
- Daniel PINATEL : Aménagement et Fonctionnement de la Base,
- Gilles DRAULT : Logistique.

La responsabilité technique et opérationnelle de la base est exercée par : Jérôme PRUVOT, Chef de Base.

1.3 - Assemblée Générale Extraordinaire

Electeurs et quorum

Sont électeurs les licenciés titulaires d'une adhésion familiale ou individuelle

Nombre d'adhérents licenciés FFVoile 2017 (*)	237
Nombre d'Adhérents licenciés FFVoile 2017 de plus de 16 ans (votants)	198
Nombre d'adhérents licenciés FFCanoë/kayak 2017 (*)	21
Nombre d'adhérents licenciés FFCanoë/kayak 2017 de plus de 16 ans (votants)	18
Nombre d'adhérents licenciés FFHandisport 2017 (*)	4
Nombre d'adhérents licenciés FFHandisport 2017 de plus de 16 ans (votants)	2
Total des votants (**)	218
Quorum : AG extraordinaire = 33% des membres	Au moins 73 voix
Majorité pour AG ordinaire et extraordinaire = 50% des présents et représentés	

(*) Les nouveaux adhérents après le 1/9/2017 ne sont pas comptés et n'ont pas le droit de vote.

(**) Les mineurs de moins de 16 ans votent par la voix de leur représentant légal.

A noter : depuis le 1/9/2017 : 34 nouveaux adhérents licenciés voile, 1 adhérent licenciés kayak

Résolution Unique : La modification suivante des articles 6 et 11 des statuts de l'association sont proposées pour préciser les droits de vote :

Ancien article 6 : Composition L'association se compose de : - membres actifs, - membres d'honneur, - membres bienfaiteurs. Sont membres actifs les personnes physiques qui adhèrent aux présents statuts et qui paient une cotisation annuelle incluant une licence sportive dont le montant est fixé en assemblée générale. Ils ont voix délibérative.

Nouvel article 6 : Composition L'association se compose de : - membres actifs, - membres d'honneur, - membres bienfaiteurs. Sont membres actifs les personnes physiques qui adhèrent aux présents statuts et qui paient une cotisation annuelle individuelle ou famille incluant une licence sportive dont le montant est fixé en assemblée générale. Les adhérents licenciés ayant au moins 16 ans ont voix délibérative. Les mineurs de moins de 16 ans votent par la voix de leur représentant légal.

Article 11 - Le conseil d'administration L'association est dirigée par un conseil d'administration de 10 à 20 membres élus au scrutin secret en assemblée générale pour une durée de trois ans. Les membres sortants sont rééligibles. Sont électeurs directs les membres actifs âgés de 16 ans au moins et à jour de leur cotisation. Les mineurs de moins de 16 ans votent par la voix de leur représentant légal. Sont éligibles les membres actifs âgés de 16 ans au moins. Les mineurs éventuellement élus ne pourront toutefois pas exercer les missions de président, trésorier ou secrétaire.

Nouvel Article 11 - L'association est dirigée par un conseil d'administration de 10 à 20 membres élus au scrutin secret en assemblée générale pour une durée de trois ans. Les membres sortants sont rééligibles. Sont électeurs directs les membres actifs âgés de 16 ans au moins et à jour de leur cotisation. Les mineurs éventuellement élus ne pourront toutefois pas exercer les missions de président, trésorier ou secrétaire.

L'assemblée Générale Extraordinaire approuve la modification de statuts proposée par :

- abstentions : voix
- contre : voix
- pour : voix

1.4. Assemblée Générale Ordinaire

Electeurs et quorum

Sont électeurs les licenciés titulaires d'une adhésion familiale ou individuelle

Nombre d'adhérents licenciés FFVoile 2017 (*)	237
Nombre d'Adhérents licenciés FFVoile 2017 de plus de 16 ans (votants)	198
Nombre d'adhérents licenciés FFCanoë/kayak 2017 (*)	21
Nombre d'adhérents licenciés FFCanoë/kayak 2017 de plus de 16 ans (votants)	18
Nombre d'adhérents licenciés FFHandisport 2017 (*)	4
Nombre d'adhérents licenciés FFHandisport 2017 de plus de 16 ans (votants)	2
Total des votants (**)	218
Quorum : AG ordinaire = 25% des membres	Au moins 55 voix
Majorité pour AG ordinaire et extraordinaire = 50% des présents et représentés	

(*) Les nouveaux adhérents après le 1/9/2017 ne sont pas comptés et n'ont pas le droit de vote.

(**) Les mineurs de moins de 16 ans votent par la voix de leur représentant légal.

A noter : depuis le 1/9/2017 : 34 nouveaux adhérents licenciés voile, 1 adhérent licenciés kayak

2. Rapport d'activité 2017

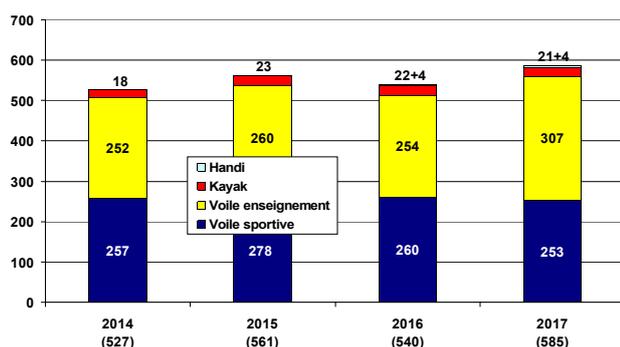
En bref, 12 mois de la saison 2016 / 2017. Un résumé mois par mois des news sur www.ycgc.org

Septembre		
03-sept.	Forum Sport et culture de Voiron & reprise des entrainements	
10 au 12-sept	Ballet d'Hydravions sur le Lac (raid Latécoère)	
25-sept.	Régate au YCGC: raid habitable	
Octobre		
01-oct.	Journée Régionale du Jeune Régatier au YCGC: 66 jeunes accueillis	
15-oct.	Régate au YCGC: Criterium Départemental	
22 au 26-oct	Stage kayak à Florac (Lozère)	
23-oct.	Régate au YCGC: raid habitable	
24 au 28-oct	Stage voile à Montferrat	
Novembre à février		
05-nov.	Repas des habitables au Valgo	
13 et 20-nov	Désarmement de la base	
3 dec	Assemblée générale 2016	
17 au 21-dec	Stage voile départemental à Carnon	
20-janv.	Une trentaine de membres du club participent au Vendée Globe... Virtuel !	
21-janv.	le YCGC récompensé à la soirée des Champions de la Ligue de voile Rhône Alpes	
25 au 29-jan	12 Collégiens Voironnais entraînés par le YCGC en compétition à Dubaï	
Mars		
5 et 12-mars	Réarmement de la base	
18-mars	Reprise des entrainements	
19-mars	Régate au YCGC: Championnat de Ligue	
Avril		
01-avr.	Régate au YCGC: Critérium Départemental	
09-avr.	Journée découverte Stand-up-paddle : 40 curieux sur l'eau	
17 au 21 avril	Stage de voile à Montferrat	
23-avr.	Participation du YCGC au 3ème trail du Lac de Paladru	
Mai		
6 au 8-mai	Stage croisière à Port Camargue : 6 adultes de l'école de sport embraquent pour le large	
14-mai	Régate au YCGC: raid habitable	
20-mai	Journée intercommunale du sport à Paladru	
31-mai	Handilac 6ème édition	

Juin		
11-juin	Régate : Raid habitable	
18-juin	Fête du nautisme au YCGC	
25-juin	Accueil d'enfants, parents et parrains de l'association Horizon Parrainage 38	
Juillet/août		
Tout l'été	On se détend ! Cours de Yoga et massages à la plage	
Tout l'été	Pour tous les les âges, pas moins de 9 stages de voile proposés chaque semaine !	
9-juillet	Régate au YCGC: raid habitable	
14-juillet	Participation du YCGC à la 16ème traversée du lac organisée par le Cercle des nageurs Voironnais	
25-juillet	Accueil d'un groupe d'enfants réfugiés sahraouis par le GES nautisme	
29-juillet	Fête du club : animations à terre et sur l'eau à l'occasion de la nuit du lac	
6-août	Régate au YCGC: raid habitable	

2.1.1. 2017 en quelques chiffres

Les licences au 31 août 2017 - 6 Catégories de licences

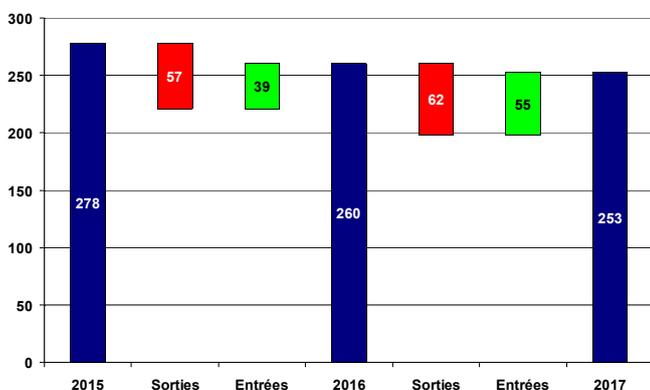


■ Le YCGC compte 585 licenciés contre 540 en 2016..

■ Total en hausse, principalement lié à l'augmentation du nombre de licences voile enseignement (stagiaires de l'été).

■ Légère baisse des licences sportives.

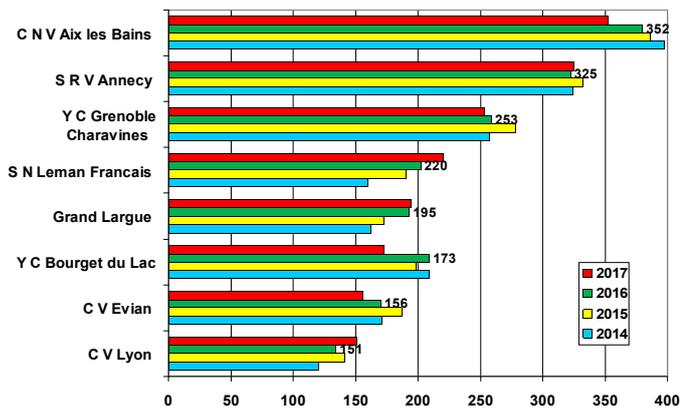
2.1.2 Les entrées et les sorties



■ 253 licences sportives voile, en baisse, contre 260 en 2016

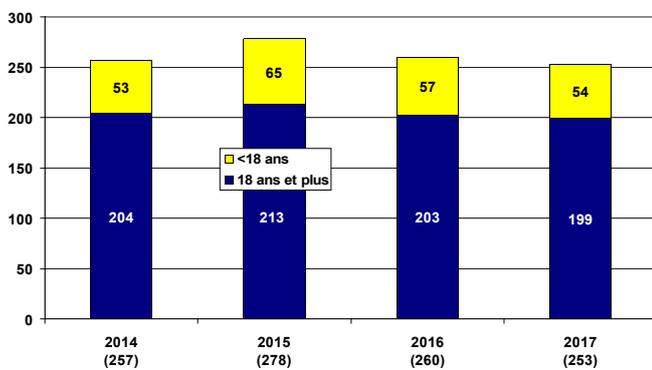
■ 55 nouveaux licenciés contre 62 non renouvellements

2.1.3 Le YCGC, 3^e club de Rhône-Alpes en licences sportives



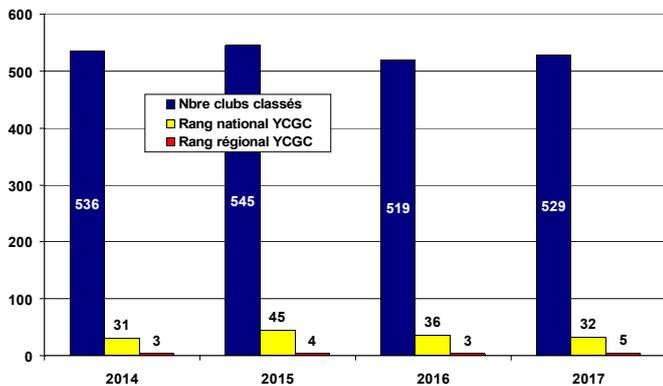
■ Le YCGC maintient sa troisième place en Rhône-Alpes, derrière le CNV Aix les Bains et la SRV Annecy.

2.1.4 Les jeunes sportifs



■ 54 licenciés « sportifs » de moins de 18 ans, contre 57 en 2016.

2.1.5 Classement national des clubs « dériveur »



Classement "Promotion" du Championnat de France des clubs dériveur 2017

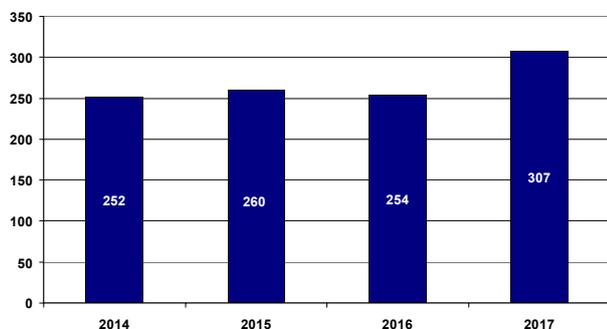
■ Au niveau national, le YCGC termine la saison 32^e sur 529 du classement des clubs catégorie « dériveur ».

■ Au niveau régional, le YCGC est 5^e derrière la SNLF, la SRVA, le CVLM et le CNVA.

Ce classement est basé sur les points des 5 premières féminines et des 15 premiers masculins du club (sur un total de 67 régatières et régatiers). L'essentiel des points vient des moins de 18 ans (tableau au 6/11/2017).

Rang	Licence	Coureur			Points	<18 ans	18 et plus
	Total des 20 premiers (5 filles et 15 garçons)				17 627,0	12 771,5	4 940,5
1	1322816J	Emanuel	Alexandre	M	1 443,0		1 443,0
2	1216787M	Pernet	Lea	F	1 292,0		1 292,0
3	1073440S	Duquesnel	Denis	M	1 223,0		1 223,0
4	1395792A	Andreis	Armand	M	1 219,5	1 219,5	
5	1351344G	Peignelin	Matthieu	M	1 138,0	1 138,0	
6	1390115M	Peignelin	Nicolas	M	1 124,0	1 124,0	
7	1368848J	Chollat-Namy	Lucas	M	1 088,5	1 088,5	
8	1331004N	Vial	Marin	M	1 010,5	1 010,5	
9	0719555M	Monnet	Nicolas	M	982,5		982,5
10	1288479R	Fabbro	Matthieu	M	920,5	920,5	
11	1395793B	Berger	Cyril	M	917,0	917,0	
12	1330157F	Bonfils	Lucas	M	861,5	861,5	
13	1350385B	Barbier	Lucas	M	797,0	797,0	
14	1323224J	Binard	François	M	744,5	744,5	
15	1293448S	Pernet	Pablo	M	738,0	823,0	
16	1352101P	Gantet	Amaury	M	696,0	696,0	
17	1407840A	Maurice	Alienor	F	450,5	450,5	
18	1369925F	Boudevillain	Valence	F	399,0	399,0	
19	1352115D	Gauffeny	Lise	F	291,0	291,0	
20	1407839Z	Roche-Rebelle	Fanny	F	291,0	291,0	

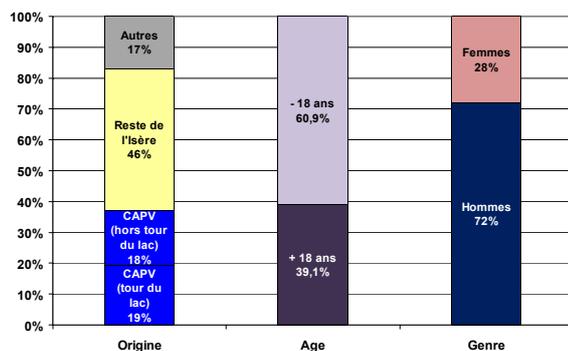
2.1.6 Les licences Ecole de Voile



Licences voile enseignement

- Hausse de 21% des licences voile enseignement (passeports voile), correspondant à une hausse du nombre de stagiaires reçus lors des stages d'été.

2.1.7 Typologie des licenciés

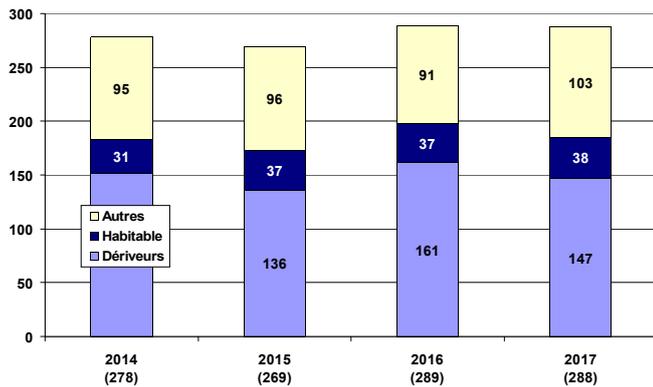


- 37% proviennent du Pays Voironnais et 46% du reste de l'Isère.

- Insertion de la répartition +/-18 ans par rapport à 2016 due à l'augmentation du nombre de stagiaires durant l'été.

- Stabilité de la répartition hommes/femmes : identique à 2016.

2.1.8 Permis de circuler



■ A 288 contre 289 l'an dernier, le nombre de permis de circuler distribués pour le compte de la Société du Lac reste stable, proche du seuil de 300.

■ Comme les années précédentes la Société du Lac nous a accordé la gratuité pour 5 bateaux de sécurité et 25 bateaux de l'Ecole de Sport.

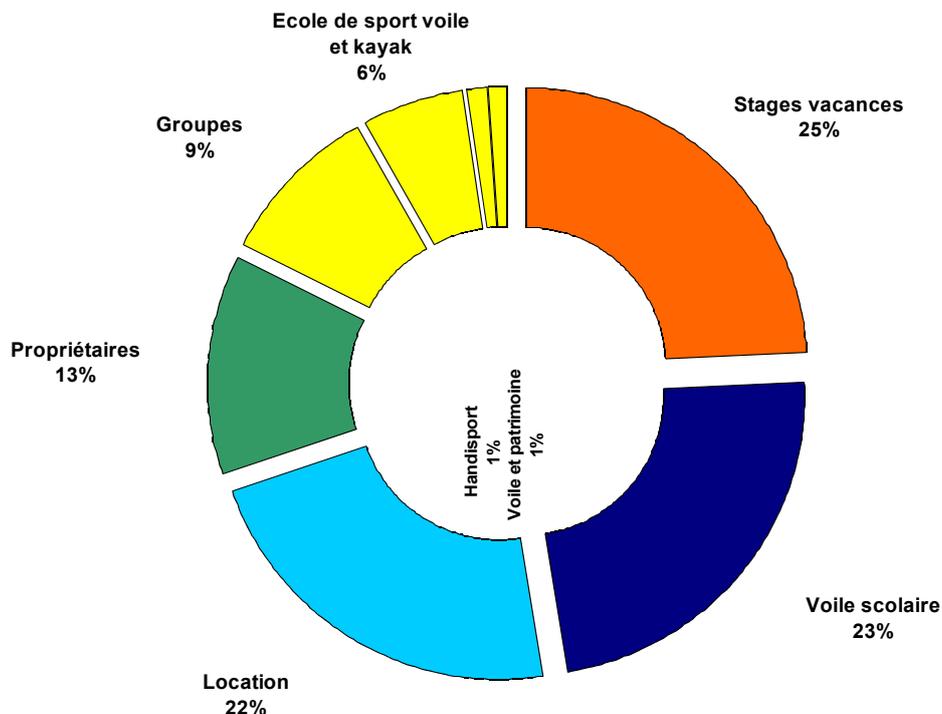
2.1.9 Labels FFVoile



Comme les années précédentes, le YCGC a obtenu les 5 labels qualité de la FFVoile :

- Ecole Française de voile
- Point location FFVoile
- Ecole de sport
- Club compétition
- Club sport loisir

2.2 Les usagers de la base en 2017



Répartition des activités en 2017

■ Près des 3/4 de nos activités de prestations sont concentrés sur 3 secteurs : les stages vacances, la voile scolaire et la location. C'est le cas depuis plusieurs années mais le phénomène s'accroît encore en 2017 avec notamment une progression de 53% de la voile scolaire (976 élèves accueillis).

■ Avec 13%, la part du secteur propriétaires est stable, en légère hausse sur 4 ans.

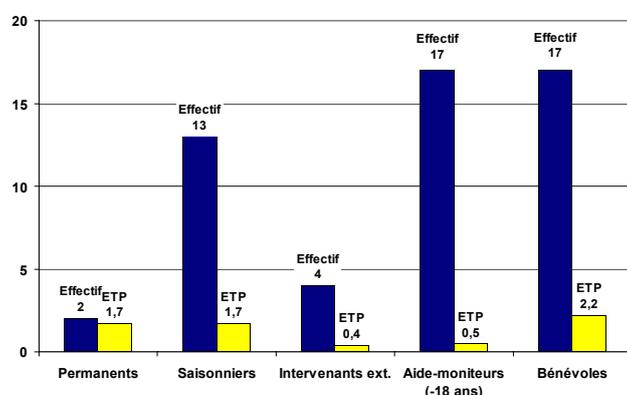
■ Le secteur groupes (centres de loisirs, CE) représente aujourd'hui 9% de nos activités. Il est en baisse régulière depuis 4 ans (-23% cette année). Une baisse régulière des budgets des collectivités et un manque de communication sont en cause.

■ L'école de voile et l'école de pagaie représentent 6% de nos activités.

■ Le secteur handisport, en développement, enregistre une progression de 77% cette année (61 personnes accueillies).

■ L'activité voile et patrimoine est en légère hausse avec 17 départs de la baleinière dans le cadre de cette prestation.

2.3 L'emploi en 2017



- Un total de 6,5 équivalents temps plein
- Coté salariés : 2 permanents, 13 saisonniers et 4 intervenants extérieurs.
- Coté bénévoles : 17 jeunes en formation aide-moniteur et 17 adultes.

3 Relations avec les collectivités locales et le monde du sport

3.1 Partenaires privés

Société du lac

C'est pour nous un interlocuteur essentiel qui a accepté de dispenser de droits de navigation les bateaux utilisés par nos jeunes de l'Ecole de sport. L'aide de la SCI a été importante dans la réussite de nos grandes régates et manifestations comme Handilac 2017, ainsi que pour nous permettre l'utilisation de la base du Pin pour l'activité Handi devenue impossible depuis notre base en raison de la baisse du niveau du lac.

Rappel : la convention tripartite SCI/CAPV et YCGC a été signée fin 2015 et couvre une période de 10 ans, 2016 - 2025.

Banque Populaire des Alpes

La Banque Populaire des Alpes, déjà très présente dans le monde du ski alpin, s'implique également dans le monde de la voile. Un partenariat avec la Ligue de Voile Rhône-Alpes qui date de 2001 a été reconduite le 11 Janvier 2017, jusqu'au 31 Décembre 2018, et devrait se poursuivre.

La Banque Populaire des Alpes soutient également depuis plusieurs années l'action du Comité Départemental de Voile de l'Isère dans le développement de la voile auprès des jeunes.

3.2 L'Etat et les collectivités locales

Direction Départementale de la Cohésion sociale (DDCS)

La DDCS (ex. DDJS) nous apporte son aide en matière de réglementation des activités sportives. C'est elle qui gère avec le CDOS, représentant du mouvement sportif, le CNDS dont nous bénéficions.

Conseil Départemental (CD38)

Nous bénéficions de la politique sportive du CD38 en faveur des jeunes :

- Chèques Jeunes
- Pass'sport Découverte

Pays Voironnais (CAPV)

Le Pays Voironnais a poursuivi en 2017 la mise en oeuvre de son schéma directeur « tourisme », en concertation avec les acteurs du tourisme dont nous faisons parti dans le cadre de l'Association des acteurs du Tourisme en Pays Voironnais (AATPV) :

- la convention tripartite SCI du Lac, CAPV et YCGC est opérationnelle, au titre de laquelle les investissements en cours aident le club (bâtiment et bateaux) ;
- le futur musée archéologique au cœur du village de Paladru est en bonne voie,
- les travaux de la voie verte Paladru - Charavines se sont poursuivis avec le tronçon Billieu-Bois d'Amour,
- utilisation d' Apidae, système d'information touristique.

Communes du tour du lac

Les communes nous versent une subvention fonction du nombre de jeunes licenciés de leur commune, soit 489 € en 2017. Nous bénéficions de l'utilisation gratuite des salles municipales. Paladru nous accueille sur sa base pour Handilac, et nous loue une grange pour l'hivernage de nos bateaux. Montferrat nous accueille sur la plage – camping de Montferrat géré par Détente et Clapotis (Pierre-Hervé Geoffroy et Capucine Moreau).

3.3 Le monde sportif

Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS Isère)

Le Comité Départemental Olympique et Sportif, qui fédère toutes les disciplines sportives au niveau de l'Isère, nous apporte un service en matière de gestion et de conseil juridique. C'est lui qui gère dans le cadre du dispositif « Impact emploi » les salaires et déclarations liés aux emplois que nous avons créés.

Comité Départemental de Voile (CDV38)

Depuis toujours, notre club est membre actif du Comité départemental de voile Isère. C'est dans ce cadre que notre club participe activement à la mise en place d'une politique voile sportive et voile scolaire en Isère. A noter depuis fin 2014, la création d'un poste d'entraîneur salarié mutualisé entre les clubs de l'Isère et la ligue, grâce à une aide à l'emploi CNDS. Ce poste a été très utile au développement de l'équipe de compétition du YCGC au sein du TEAM 38. Sa pérennisation doit maintenant faire l'objet d'une décision par le CDV38.

Comité Départemental de Canoë/kayak (CDICK)

Depuis 2014, notre club est membre actif du Comité départemental canoë/kayak Isère. Le CDICK est au service des clubs de l'Isère et propose des actions mutualisées dans les domaines suivants :

- Stages et journées de l'animation départementale à destination des adhérents FFCK des clubs
- Organisation du challenge départemental jeune pour les Poussins, Benjamins et Minimes

- Formation des cadres des club (AMFPC, week-end sécurité)
- Soutien aux écoles de pagaies et de compétition des clubs

Comité départemental Handisport (CDHI)

Une étroite collaboration s'est instaurée entre ce comité et les associations locales avec un objectif, créer un évènement annuel sur le lac en faveur de tous les porteurs de handicap, « Handilac », dont la 6e édition a eu lieu le 31 Mai 2017.

Depuis 2015, le Comité handisport a confié au YCGC la gestion de sa flotte de 5 MiniJi et le développement du HandiVoile sur le lac de Paladru.

Ligue Rhône-Alpes et Fédération Française Voile

Avec notre politique de systématisation des licences sportives pour tous les adhérents, inscrite dans nos statuts, ainsi que notre professionnalisme dans l'organisation de manifestations, nous sommes devenus un interlocuteur reconnu dans le monde de la voile.

Pour la saison 2016/2017, nous avons obtenu les 5 Labels de la FFVoile :

VLO : voile loisirs, EFV : école Française de voile, EDS : école de sport, EDC : équipe compétition, PL : point location.

3.4 Principales collaborations

GES Nautisme

La section voile de l'EDF est membre du YCGC depuis longtemps. Notre étroite collaboration s'est poursuivie en 2017 sur tous les plans, dont le prêt de bateaux, une forte participation à l'entretien, aux entraînements de l'Ecole de sport et à l'accueil d'été.

Nautic Sports

Association grenobloise pour la découverte sportive aviron et kayak. Comme d'habitude, merci à Nautic Sports et à sa directrice Sabine Da Dalt pour nos grands moments de collaboration et pour l'utilisation du Dragon Boat.

Nautilac et Aviron du Lac Bleu

Ces deux entités sont des acteurs majeurs du nautisme sur le lac côté Paladru. A été mise en place une étroite collaboration portant sur le prêt réciproque gratuit de matériel, particulièrement stand-up paddles et bateaux de sécurité.

Musée de Charavines

C'est avec l'équipe de la Maison de pays que nous avons mis au point l'activité « Découverte » qui allie navigation avec archéologie et histoire.

Ces actions ont repris en 2017 avec les sorties Voile et Patrimoine organisées en collaboration avec l'Office du Tourisme.

Centre Bellevue à Paladru

En coopération avec le YCGC, lorsque les plannings le permettent, tant pour la réservation de salles de réunion que pour l'hébergement de groupes scolaires et loisirs.

Association des Acteurs du Tourisme en Pays Voironnais (AATPV)

Le YCGC est l'un des fondateurs de l'AATPV en 2011, association qui réunit, en 2017, 30 adhérents, des hébergeurs et des prestataires du tourisme. Son objectif :

- Favoriser les rencontres et la coopération entre les adhérents.
- Contribuer à mettre en réseau et mobiliser les différents acteurs.
- Collecter les attentes et besoins des acteurs et prestataires en vue d'élaborer des propositions communes pour le Pays Voironnais.

La carte de fidélité AVANTAGE Plus a été créée sur le Pays Voironnais et le YCGC en est l'un des promoteurs. Cette carte pourrait évoluer vers une carte commune avec la Chartreuse.

4. Rapport financier sur l'exercice 2017

Compte d'exploitation du 1/09/2016 au 31/08/2017

4.1. En synthèse

Compte d'exploitation x 1000€	compte d'exploitation 2016/2017				
	Clôture 2014	Clôture 2015	Clôture 2016	Clôture 2017	Delta 2017/2016
Licences et permis de circuler	31,6	28,7	29,1	26,71	-8,94%
Consommable	5,8	6,6	5,5	4,23	-30,02%
Achats entretien	30	24,8	25	15,97	-56,53%
Location immo	17,2	14,6	15,1	15,42	2,09%
Assurances	3,6	4	3,8	3,63	-4,67%
Intervenants extérieurs	2,7	23,6	18,2	13,18	-38,09%
Internet et communication	2,3	4	2,4	2,88	16,65%
Déplacements	7,7	6	1,9	4,37	56,55%
Remboursement aux coureurs	1	2,7	3,4	3,01	-12,97%
Indemnisation des aide-monos		3,2	2,9	1,80	-61,11%
Frais de gestion	5	6,2	7,6	6,50	-16,92%
Salaires et charges	139,1	99,5	99,2	99,78	0,58%
Autres charges	2,2	2,1	4,3	22,00	80,45%
achat bateau				1,59	100,00%
total charges hors bénévolat	248,2	226	218,3	219,94	0,74%
bénévolat	67,4	76,1	73,1	80,06	8,69%
total charges avec bénévolat	315,6	302,1	291,4	300,00	
Permis de circuler et mouillages.	25,4	28,1	27,3	27,63	1,21%
EDS-EDP-Sportif	10,4	8,2	11,3	14,55	28,80%
Stages	40,2	39,7	39,5	44,43	12,49%
Location	15,3	36	37,2	46,74	25,65%
Handivoile			1,3	2,22	70,54%
Voile scolaire	39	32,6	30	46,04	53,47%
Groupes	28,1	26,7	24,9	19,16	-23,04%
Autres produits	9,1	3,3	0,9	4,70	422,38%
Subventions	38,3	14,8	9,8	8,61	-12,11%
Cotisations et licences	37,8	42,8	40,3	41,93	4,05%
Autres	1,9	2,7	1,7	0,00	
Recettes hors bénévolat	245,4	234,9	224,4	256,02	14,09%
bénévolat	67,4	76,1	73,1	80,06	9,52%
recettes avec bénévolat	312,8	311	297,5	336,09	
Résultat brut d'exploitation	-2,8	8,9	6,1	36,09	
produits exceptionnels			12,2	6,19	
charges exceptionnelles			7	-5,10	
résultat net d'exploitation			17,6	37,18	

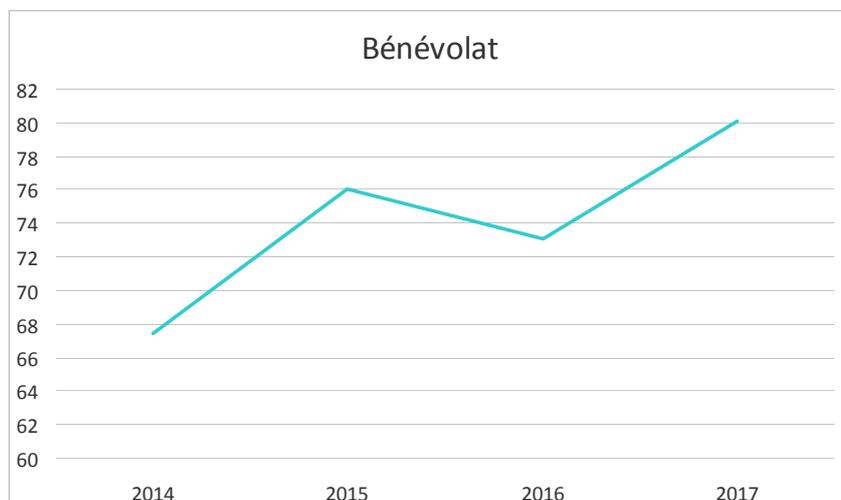
Un bon résultat d'exploitation de cette année lié à plusieurs facteurs qui sont :

- une météo clémente
- une bonne gestion sur l'occupation des intervenants
- une bonne motivation de ces intervenants pour un travail de qualité
- une bonne maîtrise des coûts
- une disponibilité en amélioration de la part des adhérents

■ Les charges ont augmenté de 1% ceci est dû exclusivement à une provision supplémentaire de 22 k€ dont 20 k€ pour l'anticipation du renouvellement de la flotte.

- Ceci étant, l'ensemble des autres charges ont baissé principalement sur les postes intervenant extérieurs et entretien
- Les produits augmentent de 14% par rapport à 2016 ceci sur l'ensemble des activités grâce à une bonne météo et du bon travail des intervenants
- Le résultat brut d'exploitation ressort à 35.62 k€,
- Le résultat net d'exploitation est à 37.27 k€, compte-tenu de la convention CAPV qui prévoit une redevance de 10% du résultat brut d'exploitation, soit 3.3 k€

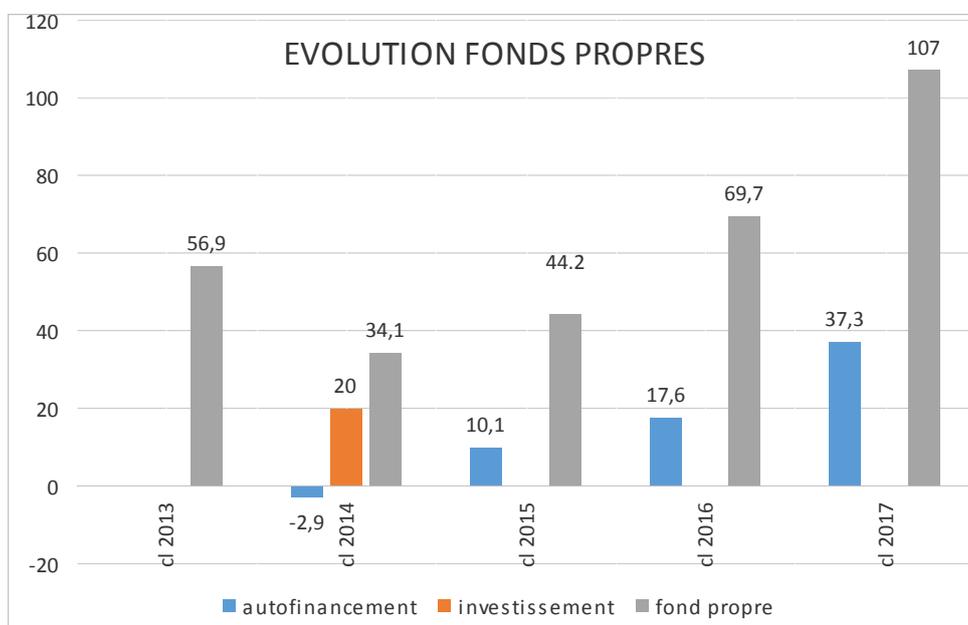
4.2. Bénévolat



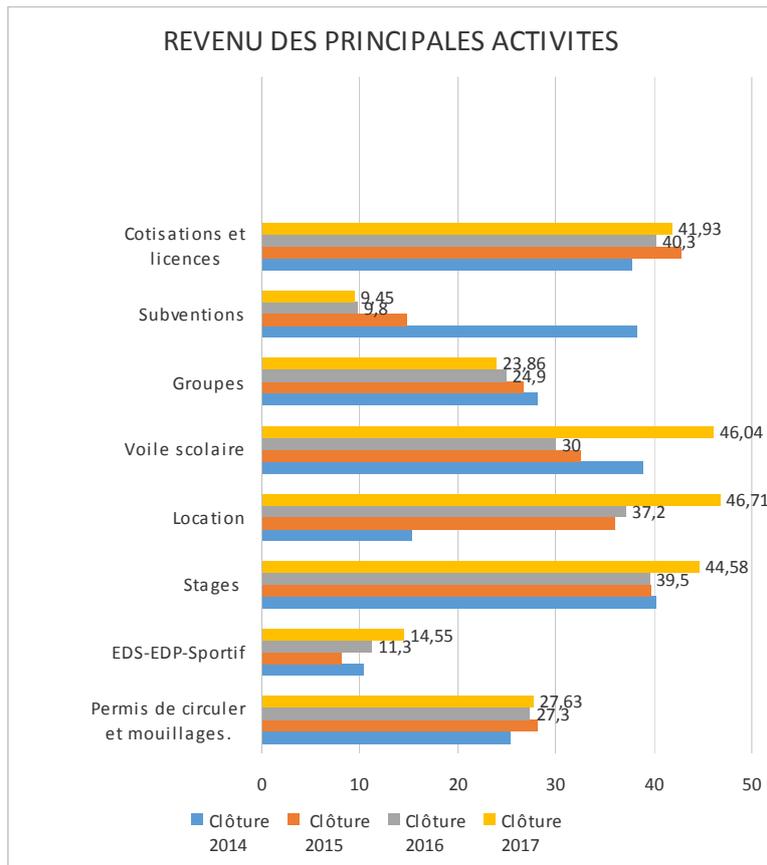
- Le bénévolat est essentiel à notre fonctionnement. Il représente l'équivalent de 2.5 personnes à temps plein pour les fonctions accueil, entretien, secrétariat/gestion, etc.

4.3. Fonds propres

- L'exercice 2017-18 a un caractère exceptionnel, et nos fonds propres sont en augmentation.
- Ces fonds propres servent de sécurité pour la pérennité du club ainsi pour couvrir les prochains investissements lorsque l'enveloppe budgétaire allouée par la CAPV arrivera à son terme.

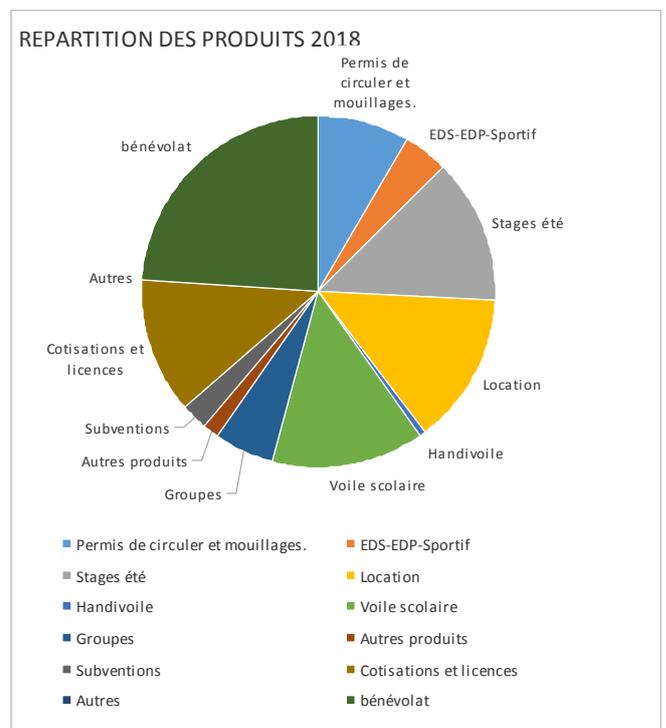
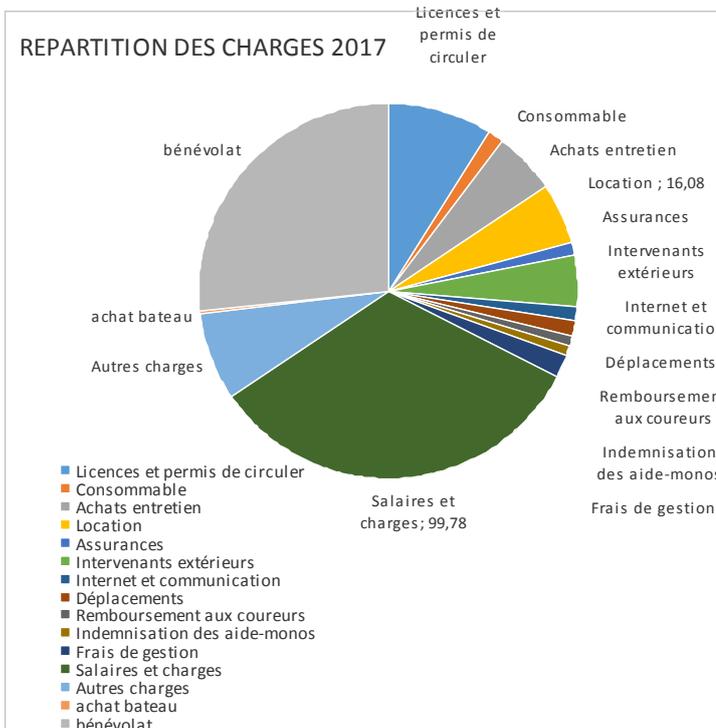


4.4. Revenu des activités



Les activités sont généralement en hausse malgré une baisse des subventions et des groupes qui se poursuit.

4.5. Répartition des charges et produits



- Pour les charges les salaires représentent le poste principal.
- Pour les produits ce sont les groupes scolaires les stages, la location et les adhésions qui sont les plus importants.

- l'impact du bénévolat est très probant dans cette répartition.

4.6 L'autofinancement et les investissements

Dans le cadre de la convention, la CAPV a investi 63.6k€ de matériel nautique (*). Ce montant n'apparaît pas dans nos comptes.
Les ressources nettes de l'exercice ressortent à 36.54 k€ grâce à 6.2 k€ de produits exceptionnels.

(*) Détail de l'investissement 2016/2017 de 63.6 k€ de la CAPV en matériel nautique :

Matériel nautique: Lève personne	5 865.80 €
Matériel nautique: 4 Moteurs 4tps (1 20cv & 3 15cv)	13 850.00 €
Matériel nautique: 10 Optimist Sailqube (coq/saf rel/der)	13 685.00 €
Matériel nautique: 55 pagaies SUP Swan alu 1 partie	1 432.20 €
Matériel nautique: 5 SUP R PRO 10'6"	2 970.00 €
Matériel nautique: 420+jeu de voile (EDC)	3 150.00 €
Matériel nautique: 1 coque sécu Newmatic 360	2 150.00 €
Matériel nautique: 3 kayaks CEL (EDP)	5 952.00 €
Matériel nautique: jeux gréements PAV	2 017.50 €
Matériel nautique: 6 Open Bic complets (cofin. BP)	12 600.00 €

4.7 Comptes de bilan après clôture

Yacht Club Grenoble Charavines - Bilan exercice 2016-2017 arrêtés au 31/8

ACTIF		2017
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles nettes		
Immobilisations financières		2 260 €
Total Actif immobilisé		2 260 €
clients et cpt rattaches		9 780 €
acompte sur cde		4 955 €
Subventions à recevoir		
Autres créances		2 383 €
Disponibilités et VMP		173 566 €
Total Actif circulant		190 684 €
Charges constatées d'avance et à répartir		
Total Actif		192 944 €
PASSIF		
Capital social		
Fonds associatifs		
Subventions d'investissement		
Réserves		44 718 €

Report à nouveau		24 972 €
Résultat		37 236 €
Autres fonds propres		
Total Fonds propres		106 926 €
Provisions pour risques et charges		38 000 €
Dettes financières moyen/long terme		10 042 €
Dettes federation		2 260 €
Dettes fournisseurs		15 560 €
Dettes fiscales et sociales		16 940 €
Autres dettes		3 216 €
Total Dettes circulantes		48 018 €
Produits constatés d'avance & Fonds dédiés		
Total Passif		192 944 €

Rapport des contrôleurs aux comptes

Denis Duquesnel et Jean Yves Pecoul ont été élus contrôleurs aux comptes 2017 par l'AG 2016.

Le 11 novembre 2017, ils ont contrôlé les comptes de l'exercice 2016/2017 :

« Nous soussignés, Denis Duquesnel et Jean Yves Pecoul, certifions que les comptes annuels YCGC sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière de l'association à la fin de l'exercice.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité, la concordance avec les comptes annuels et les informations données par les membres du bureau.

Nous avons vérifié qu'il n'existe aucune convention, ni avantage entre les sociétaires et l'association.

A Charavines le 11 novembre 2017

*Denis Duquesnel
(signature)*

*Jean Yves Pecoul»
(signature)*

5. Actions 2017 et projets 2018

5.1 Rappel de notre projet associatif

Nous proposons à l'assemblée générale de renouveler sa confiance au Conseil d'Administration pour poursuivre notre projet associatif au service de 3 volets indissociables Sport – tourisme – éducation au profit de la jeunesse et les défavorisés.

■ Le sport

C'est la vocation de base de notre association.

■ Le tourisme et la valorisation du patrimoine

C'est la promotion de notre lac avec son patrimoine naturel, historique et archéologique, simultanément avec celle de notre discipline et ... c'est devenu une composante de plus en plus importante de notre équilibre d'exploitation.

■ L'éducation

Tirer le meilleur parti de tout le potentiel éducatif de la voile/kayak en termes de technique et de comportement.

■ La jeunesse

Transmettre aux jeunes les valeurs d'excellence, de respect et d'amitié liées à la voile/kayak.

■ Les défavorisés

Ouvrir nos activités aux porteurs de handicap physique, mental et social en mixant les populations. Nous confirmons notre volonté de travailler en collaboration avec tous les acteurs du développement de notre lac, tant les collectivités territoriales que les prestataires.

Evolution du YCGC à partir de 2017 dans le cadre du schéma tourisme du Pays Voironnais.

Convention tripartite 2016-2025 CAPV/SCI du Lac/YCGC.

L'année 2015 a été consacrée à l'établissement d'une convention tripartite CAPV/SCI/YCGC.

■ Approbation par la SCI et le Conseil communautaire le 1/9/2015

■ Approbation à l'unanimité par l'AG YCGC du 26/9/2015 qui a autorisé notre président à signer.

Résumé de la convention

Espaces, biens et équipements mis à disposition :

Par le Pays Voironnais :

- Terrain 15 500m²
 - Bâtiments : espace multifonction (105m²) et bloc sanitaire (40m²)
- => Loyer annuel inchangé, plus 10 % du résultat d'exploitation
=> Durée 10 ans

Par la SCI du lac :

- Terrain 4 700m² (bail via CAPV)
- Ponton
- Mouillages « tout temps »

Activités

Voile légère dériveur, catamaran, planche à voile, paddle et canoë-kayak en pratique libre ou encadrée, de la découverte à la compétition. Exclusion : aviron, motonautisme, plongée et nage avec palmes.

Publics

- une clientèle de vacanciers et d'excursionnistes à la journée
- une clientèle locale avec fonctionnement de type « club sportif »
- une clientèle nationale, voire internationale, intéressée par la pratique de la voile sur le lac dans le cadre de temps forts et manifestations : régates sportives ou festives...

- une clientèle de groupes avec quatre cibles prioritaires :
 - 1- groupes d'enfants : centre de loisirs...
 - 2- groupes d'adultes : comités d'entreprise, groupes sportifs...
 - 3- groupes de pratiquants : entraînement sportifs, compétitions...
 - 4- groupes de personnes en situation de handicap.

Investissements

La CAPV s'est engagée sur le programme prévisionnel d'investissement sur 10 ans

- Investissement en matériel nautique à hauteur de 180 000 € TTC
- Investissement en biens immobiliers à hauteur de 150 000 € TTC

5.2 Quels étaient nos axes pour 2017

5.2.1 Commission Accueil :

Responsable commission Nora Castro

Objectifs

Nos adhérents sont la force vive de notre association qui assurent par leur bénévolat un soutien important au bon fonctionnement de notre club. Sans eux, nous ne serions qu'une base de loisirs fréquentée par des usagers consommateurs. Nous rappelons à tous nos aidants bénévoles qu'une défiscalisation de leurs frais de déplacement est accordée par le service des impôts à hauteur de 66%.

Le club comprend actuellement 6 commissions :

- Accueil et Organisation d'évènements
- Aménagement et Fonctionnement de la base
- Sportif Voile
- Sportif Kayak
- Accès pour Tous
- Communication.

Réalisations 2017

Un poste sensible et essentiel qui accueille, informe, filtre les usagers de la base pour le bien-être de tous les adhérents et des pratiquants de passage.

Une équipe efficace d'une quinzaine d'adhérents et la contribution devenue indispensable du GES, a permis d'assurer la période haute de notre activité.

Lors du bilan en fin de saison 2016 plusieurs points étaient à améliorer pour l'accueil – Ils ont été réalisés cette année :

- Être à deux lors des permanences
- Réduire à 2 écritures l'enregistrement des locations
- Une bonne communication entre l'accueil et les aides moniteurs
- Lors des réservations, demander de venir 1/4 h avant pour ne pas créer de décalage horaire
- Création d'une banque haute et basse pour faciliter l'accès et cacher un peu la caisse
- Création d'un panneau lisible avec la zone de navigation, les règles de sécurité, la météo etc.
- Achat de quelques montres ou pochettes étanches à prêter : en cours.

Objectif et projet 2018

Tirer le meilleur parti de l'expérience 2017 pour continuer l'amélioration de l'accueil

Un nouvel espace est en cours de réalisation pour un meilleur visuel sur le lac et l'entrée du club.

5.2.2 Organisation d'évènements

Pas de responsable commission en 2017: rattachée à la commission Accueil.

Réalisation 2017

Forte mobilisation des bénévoles pour les évènements du club : régata de ligue - Handilac – Fête du Nautisme – Voile et Patrimoine - Fête du club – Accueils de partenaires « bien être » : massages ayurvédiques – yoga.

Projet 2018

Trouver un responsable commission pour créer et gérer les évènements toute l'année.

5.2.3 Commission Aménagement et Fonctionnement Base :

Responsable commission Daniel PINATEL

5.2.3.1 ESPACES VERTS

Réalisations 2016/2017 :

Tonte, débroussaillage, bucheronnage :

Bonne motivation des bénévoles lors des diverses sollicitations.

- Opération d'abattage d'arbres dangereux, pour donner suite au diagnostic ONF, menés avec l'aide du Pays voironnais et de la SCI du Lac.
- Tracteur/tondeuse : Beaucoup de problèmes rencontrés malgré les opérations mécaniques effectués soit par nos soins soit par un professionnel de la motoculture. Ce matériel, fortement sollicité, arrive en bout de course.

Objectifs 2017/2018

- Tonte, débroussaillage : Cette équipe doit encore s'étoffer afin d'alléger la participation de chacun.
Nous demandons aux bénévoles intéressés de bien se faire enregistrer dans cette activité afin d'être contactés directement par D. PINATEL.
- Bucheronnage : opération à monter avec l'aide du pays voironnais pour éliminer les branches et arbres morts qui peuvent être dangereux en cas de chute.
- Tracteur/tondeuse : Ultime tentative de modification pour démarrer l'année. Une provision de 1000€ est affectée pour son remplacement.

5.2.3.2 BATIMENT ET INSTALLATIONS

Réalisations 2016/2017

- Ponton : coûts totaux des achats club = 3 506 € + prix potence de 5 865 € TTC
- Achat et pose par nos soins tapis caoutchouc conforme à la norme handicapé LOGC940024A.
- Achats fabrication et pose par nos soins des guides roues sur les bords.
- Nouveau Caisson flottant inclus dans le bail de location ponton (total = 4470€)
- Soulève personne achat du club.
- Mouillage : maintenance avec achats et pose de bouées, chaînes, réfections des pendilles... avec l'aide des plongeurs du CNC et Mr Roche.
- Aménagement espace adhérents propriétaires : achats table pique-nique, rénovation bancs par les jeunes scouts, lasurage des tables existantes, achats micro-onde bouilloire.
- Roulotte EDC : aménagement intérieur par les parents edc.
- Locaux de stockage : abandon de la grange du pin pour cause de vente et prise en location grange communal de Paladru pour stockage hivernal bateaux du club.
- Bâtiments et Installations techniques : maintenances diverses tous secteurs, dépannage, contrôle de conformité, vidange fosse septique, nettoyage eaux pluviales (feuilles).....etc.
- Remorques de route : maintenance et améliorations.
- Bureautique diverse : achats fournitures et matériel de projection salle de réunion.
- Opérations annexes : transport et négoce liées à la flotte.

Ces diverses opérations représentent à titre indicatif un budget de fonctionnement et maintenance de 8 446 €. (Hors assurances).

Objectifs 2017/2018

- Mouillages : Opération importante à prévoir pour reconfigurer les mouillages à cause de la baisse des eaux et selon le résultat des négociations engagées avec la SCI du Lac.
- Aménagements espaces adhérents propriétaires : poursuite de l'opération engagée. l'année dernière : achat table pique-nique et barbecue dédié.
- Locaux de stockage hivernal pour bateaux : Poursuite de la recherche de « bâtiments ». car la grange de Paladru n'est pas pérenne.
- Bâtiments existants : poursuite des diverses opérations de maintenances et d'amélioration (constitution de groupe de bénévoles par projet) Et constitution d'un secteur protégés pour les archives.
- Remorques de route : poursuite des opérations de maintenance et d'amélioration.
- Bureautique : achats fournitures et matériel audio pour salle de réunion.
- Logement saisonnier : Améliorer notre capacité d'embauche des moniteurs saisonniers en leur fournissant un logement décent : Achat d'un mobil home et location d'un emplacement au camping des platanes à Charavines.
- Moteurs neufs : 1 ère révision/hivernage obligatoire dans le cadre de la garantie.
- Négoce bateau : bilan coûts 2800€.
- Se doter d'un bateau polyvalent entre les diverses activités club (organisation régates, activités handi, formation croisières,) => achat du « GIBSEA » + rénovations complémentaires à faire.
- Vente du « Flirt ».

Ces diverses prévisions sont budgétées pour un montant de 10 735€ (hors § Négoce bateau et hors assurances).

5.2.3.3 PROJET AMENAGEMENT BASE

Après les diverses analyses et études liées à la zone humide en bordure, Le dossier final du permis de construire, malgré plusieurs allers/retours avec les « architectes des bâtiments de France », a été déposé par le Pays Voironnais auprès de la mairie de Charavines début octobre. L'instruction est en cours.

Sauf imprévus administratifs ou techniques la mise en service est prévue pour le début de la saison 2018.

DETAILS & FINANCEMENT

Rappel : la subvention allouée par le Pays Voironnais dans le cadre de la convention tripartite est de 150 000€ pour la partie bâtiments.

Ceux-ci absorbant la totalité de la subvention il restera à notre charge les aménagements complémentaires liés aux déplacements des containers et à la réorganisation des espaces : VRD pour passer les canalisations d'alimentation électrique et eau potable :

- Filtrage, contrôle d'accès
- Borne de service
- Containers adhérents et GES
- Réseau caméra
- Les alimentations électriques et les protections adaptées
- Borne eau électricité côté nord
- La reprise du réseau courant faible : téléphone, internet, wifi, dect, ...
- L'habillage et l'aménagement des containers et locaux (hors voilerie, kayak, atelier qui sont compris dans le projet principal)
- Les évacuations des éléments devenus obsolètes
- Le mobilier adapté pour les bureaux et la fonction d'accueil interne et externe
- Le mobilier adapté à la zone conviviale réservée aux adhérents
- La reprise de la signalétique du club
- Les divers éléments ci-dessus sont estimés à hauteur de 16 000 €.

BENEVOLAT pour le groupe « gestion technique de la base »

Le rôle des bénévoles est essentiel pour le fonctionnement et la pérennité du club. Le règlement intérieur du club est complété dans ce sens.

Si un adhérent s'inscrit dans le groupe « gestion technique » c'est pour un travail essentiellement physique de rénovation, amélioration construction tous domaines y compris informatique.

Cet adhérent sera soit :

- Sollicité par D.PINATEL sur un projet donné donc ponctuel dans le temps et organisé selon les disponibilités des participants et les impératifs du projet.
 - Volontaire sur une tâche ponctuelle mais planifiée en liaison avec D.PINATEL
- Volontaire sur une tâche récurrente telle que tonte, feuille, nettoyage divers.....et inscrit à chaque intervention (par mail à D.PINATEL).

Du fait de l'aménagement il va y avoir beaucoup de petits projets sur lesquels les adhérents vont pouvoir exprimer tous leurs talents.

D.PINATEL publiera par mail la liste des projets avec le détail des besoins dès que la date de construction du projet bâtiment sera connue et prendra en retour les inscriptions par mail (nom, disponibilité, téléphone).

Un planning et un détail des opérations sera établi après contact avec les intéressés.

5.2.3 Commission sportive Voile :

Responsable commission Alexandre EMMANUEL

Objectif

L'Ecole de Sport représente une part important du volet sportif, qui est une des raisons d'être du club. L'activité sportive se mesure en partie sur le classement national et régional du club.

Elle pourvoit également un grand nombre d'aide moniteurs compétents qui sont essentiels au fonctionnement du club en période estivale et lors de nombreux week-end.

Bilan de la saison 2016 / 2017

Cette année fut une période de structuration pour la Commission Sportive. De nombreuses ressources attendues en 2016 sont venues se conjuguer tant au niveau humain que matériel.

Notre objectif est de développer l'activité dériveur vers la pratique compétitive.

La commission est composée principalement de coureurs adultes et parents de jeunes coureurs. L'implication régulière et bénévole de membres du « Team 38 » pour les transports, mais aussi pendant nos événements a permis une certaine autonomie en 2017.

Le partenariat avec le Comité Départemental de Voile Isère, mutualise le service de notre entraîneur Loic Erard, lui-même très impliqué et apprécié de tous au sein du dispositif.

Les évolutions 2017 :

Ressources humaines : bénévolat des parents

■ Mise en place des procédures pour accompagnements et transports routiers des bateaux sur remorques. Désignation d'un responsable matériel qui gère et centralise les besoins de la flotte dont les coureurs sont responsables.

■ Un secrétariat à terre est en place avec la possibilité d'être opérationnel sur les régates.

■ Un secrétariat sur l'eau s'est aussi désigné au fil des événements afin d'épauler les Président de Comités et Jury.

■ La gestion des buffets de remise des prix et le montage de buvettes éphémères et l'organisation de repas jusqu'à 60 personnes ne nous font plus peur grâce à la présence des parents en toutes circonstances !

Ressources matérielles :

■ Remise au standard des remorques de route. - Aménagement de la roulotte voilerie avec des étagères.

- Achat de 6 Dériveurs Open-Bic qui sont le support jeune qui tourne en monotype parallèle de l'indétrônable Optimist.
- Achat d'un 420 d'occasion permettant de courir au niveau national afin d'ajouter un bateau à la flotte qui vieillit d'années en années.
- Achat d'un 29er d'occasion. Bateau de la Ligue de voile ARA qui vient ouvrir un champ de perspective à notre pratique après le 420.
- Remplacement de vieilles coques de l'Equipe par des coques plus récentes récupérées par le YC à Sciez sur Léman.
- Investissement du club sous forme d'une participation financière aux frais plafonnée à 600,€ par coureur membre du Team 38 sur l'année.

Le Sportif YC c'est :

67 Classés FFV Jeunes et adultes tous supports confondus en Dériveurs – dont 14 membres du Team 38 – à noter le développement des raids nautiques habitables avec 16 bateaux sur 6 courses.

Le YCGC apparaît, à la date du 9 Novembre :

33eme / 536 au classement des clubs « promotion», et 53° / 536 du «championnat de France des Clubs», catégorie dériveurs. Actuellement à 10 places pour atteindre la Division 2, mais la saison n'est pas finie !

Evénements au Club :

Le Sportif c'est aussi l'organisation et l'intendance pour 14 régates au Club sur 2017. Deux Compétitions de niveau Régional, deux de grade départemental, et 10 animations locales. Le prochain calendrier 2018 sera déposé d'ici fin Décembre. Nous attendons le positionnement des dates Fédérales pour faire nos propositions.

Affirmation du Statut Sportif de Léa Pernet , 19 ans, licenciée depuis toujours au YCGC. Léa sort du pôle ESPOIR de Maugio-Carnon où elle pratiquait sur 420 pour entrer en tant que « sportive de haut niveau » reconnue par les instances Fédérales au Pôle France de Marseille depuis Septembre 2017. Léa passe sur 49er/FX (Skiff féminin Olympique) et a pour ambition une préparation pour les Olympiades 2024 si tout va bien pour elle sous les couleurs du YC. Le YC choisit de l'accompagner dans la mesure du possible. Léa propose son image pour la communication du YC sur les 7 prochaines années ainsi que son aide pour intervenir parfois sur l'EDC.

Projets pour 2017/2018 de la Commission Sportive Voile

Ecole de Voile : Parvenir à mieux structurer l'apprentissage et le perfectionnement des minimes en Open-Bic et Optimist. Jack Lebhar aidé par Loïc Erard vont s'y atteler.

Adultes :

Continuer à développer à titre individuel la compétition en Dériveur. Un vecteur important pour dynamiser la pratique qui prend alors tout son sens. Multi-génération et mixité en sont les maîtres mots.

Ouvrir une perspective de poursuite de l'activité voile après le 420 par la pratique du dériveur moderne et du Skiff entre autre.

Alimenter le Team38 avec les ressources « pratiquants » de l'école de Sport du samedi. Contribuer fortement en termes de ressources à The MOST (grosse régates de Skiffs sur le Monteynard en Juin).

Prochaines acquisitions liées au sportif : une remorque double ou triple pour compléter notre parc de trois. Un 420 d'occasion supplémentaire pour maintenir le capital flotte. Rechercher des financements par sponsoring auprès des entreprises et partenaires.

5.2.4 Commission sportive « Kayak »

Objectif

Le canoë/kayak (CK) est un complément indispensable à l'activité voile, que ce soit en entraînement sportif ou en activités de loisir.

Bilan de la saison 2016 / 2017

- 25 licenciés FFCK dont 9 en école de pagaie. c'est deux de moins que le nombre de licences 2016 mais l'école de pagaie continue sa progression autour d'adhérents stables.
- Cette année encore, le club est investi dans les stages eaux-vives. Un stage rivière sur l'Allier en avril 2017, un stage slalom au bassin de Sault Brenaz en août 2017 et un stage sur l'Ardèche en novembre 2017.
- L'école de pagaie travaille toujours étroitement avec les autres clubs du département pour maintenir la dynamique dans différentes disciplines. Les cours du samedi matin ont été conduits par un moniteur partagé entre Grenoble et Charavines jusqu'en juin. C'est Loïc Faure qui assure les cours depuis juin.
- Enfin cette année grâce à la subvention de la CAPV, l'école de pagaie a pu faire l'acquisition de 3 bateaux de Course en ligne qui viennent compléter le parc.
- A noter que, malgré cela, le nombre restreint de bateaux ne permet pas de profiter pleinement des temps d'entraînements, et qu'un bateau K2 immobilisé depuis longtemps devrait être réparé le plus rapidement possible.
- Ces acquisitions ont permis de pratiquer la course en ligne sur notre plan d'eau qui est particulièrement adapté à ce type de pratique et de compétitions. Une première course inter-clubs a destination des jeunes a été organisée le 21 Octobre.

Projets pour 2017 – 2018

- Le recrutement d'un moniteur double compétence Voile et Kayak permettra d'améliorer les entraînements et le fonctionnement de l'école de pagaie.
- La section demande à pouvoir acquérir des bateaux supplémentaires. L'achat d'une remorque kayak constitue une priorité pour les déplacements, et la location d'un véhicule de tractage peut s'avérer indispensable.
- La pratique de la course en ligne, les stages en eaux vives, les sorties rivières et bassins, les randonnées nature et compétitions devraient nous permettre une nouvelle fois d'inscrire le club dans une démarche loisirs sportifs de bon niveau.
- La nouvelle orientation prise en direction de la course en ligne correspond à une orientation sportive majeure. Pour 2018, le club souhaite préparer l'organisation d'un marathon kayak en utilisant la dimension du lac. Ce serait une formidable occasion de démontrer l'intérêt du kayak, à la fois ludique et sportif, ainsi que la très grande complémentarité existante avec la pratique de la voile, que ce soit au niveau sportif avec le développement de la condition physique, ou au niveau tactique avec l'acquisition du « sens » de l'eau. L'appel est lancé aux adhérents pour que l'ensemble du club se mobilise autour de ce beau projet.

5.2.5 Plan de développement « Voile et handicap » :

Responsables commissions Pierre PAUGET et Dominique RAGOT

Objectif

Développer le volet « Publics défavorisés » de notre projet associatif qui consiste à œuvrer à des actions pédagogiques, sportives, techniques ou sociales à destination de personnes en situation de handicap psychique ou social. Ceci en les mixant le plus possible avec la population des

pratiquants habituels. L'opération s'adresse à tous les organismes chargés de l'animation de tous types de publics, groupes, jeunes, handicapés, 3e âge etc...

Bilan 2016-17 :

Aménagements réalisés :

- Sécurisation de l'accès au ponton et mise en place d'un revêtement caoutchouc extension du ponton par une plate-forme.
- Achat et installation sur la plate-forme d'une potence de mise à l'eau.

Bilan : nette amélioration de l'accès et des conditions d'embarquement.

Reste à réaliser :

- Autres cheminements : à réaliser en compactés lors du réaménagement de la base. Vestiaires et sanitaires adaptés : vestiaires avec banquette pour le change des personnes installation d'un WC d'une douche dans une même pièce.
- A discuter : l'achat d'un fauteuil douche.(à partir de 500 euros neuf),bateaux.
- Fonctionnement avec 5 minijis en début de saison (2 bateaux repeints, 3 restent à peindre).
- Détérioration d'un miniji en juin suite à un fort coup de vent. Avis du constructeur : irréparable. Bateau réparé par Simon Depoilly (stagiaire BPJEPS du YCGC) en octobre. Il est aujourd'hui opérationnel.
- Hansa 303: prêt de 2 bateaux par la Classe Hansa (Gilles Pariat) de juin à août. Ils ont pu être testé par les groupes habituels et mis à disposition de personnes valides dans le cadre de la location voile : il a reçu un accueil très favorable de tous les publics.
- 1 bateau Hansa acheté par le club avec un financement à 50% par la FFV/AG2R sera livré mi novembre et utilisable pour la prochaine saison.
- 2 Hansas sont encours d'acquisition par le CDHI, ils seront mis à disposition du club si les conditions de navigation le permettent.

Bateau Collectif

Utilisation de la Baleinière pour les personnes ayant un bon équilibre assis, capacité 5 à 6 personnes handicapées, ou 8 valides (sport adapté).

Activité réalisée :

- Nombre d'établissements : 6
- Nombre de séances : 39
- Nombre de participants : 61
- Individuels : 2 cours particuliers MiniJI et Hansa
- Nombre des séances Minijis : 26
- Nombre de séances de Hansa : 12
- Baleinière : 11
- Handilac : beau temps et beau succès ; beaucoup d'embarquements réalisés, mais aucune retombées pour le club.

Problèmes rencontrés :

- Abaissement du niveau d'eau ne permettant plus les embarquements à partir de la base.
- Embarquements et stockage des bateaux délocalisés au port de Le Pin. 2 séances annulées et l'impossibilité pour plusieurs personnes de pratiquer durant le mois de septembre (du à l'absence d'une potence de transfert).
- Remerciements à la SCI du Lac pour avoir mis à disposition ses installations.

Projets 2017- 2018 :

Besoins en matériel :

- Finalisation de la réfection des Minijis.
- Projet d'achat d'un Hansa supplémentaire et mise en œuvre du nouveau bateau collectif (Gibsea).

Aménagements :

- Réaliser les cheminements en compacté.
- A garder en mémoire : vestiaires et douche adaptées - vestiaire avec banquette- fauteuil douche.
- Equipement du nouveau bateau collectif Gib Sea en ceintures et coussins, pour 4 places pour personnes handicapées.

Fonctionnement :

- Simon Depoilly (stagiaire BPJEPS du YCGC) porte un projet de développement de l'activité handivoile dans le cadre de sa formation .
- Mise en œuvre du nouveau bateau (GibSea 38).
- Participation à Handilac poursuivie avec le groupe des bénévoles constitué en privilégiant l'utilisation des bateaux collectifs.
- Expérimentation de l' application SARA pour mal voyants reste à faire (le groupe concernés ayant reporté ses séances à 2018).
- Problème posé par la baisse du niveau du lac : modalités d'organisation de l'activité handi à revoir : avenant à la Convention tripartite YCGC-SCI-CAPV ?
- Installation d'une potence sur Ponton du Pin, soit l'ancienne : peu fonctionnelle soit une nouvelle.

5.2.6 Voile et Patrimoine :

Responsable JC FESSLER et Annie MAAS

Objectif

L'organisation de sorties pour des groupes en baleinière est une formidable occasion de faire découvrir le site du lac, ses richesses naturelles et archéologiques, et le plaisir de naviguer. C'est aussi une excellente manière de concrétiser notre partenariat avec la CAPV à travers son Office de Tourisme.

Bilan saison 2017

Activité principale en Juillet et surtout en Août : 17embarquements, soit 170 participants environ pour une recette de 2 180€. Ce bilan est supérieur à celui de l'année dernière (13 embarquements).

Nous nous souvenons d'Alain Girod, notre conteur de légendes, disparu fin mai. Avec Annie Maas nous avons répondu favorablement à toutes les demandes. Nous remercions particulièrement nos deux nouveaux intervenants, Geneviève Catherine-Ribeaud et Jean-Claude Chenu, qui ont apporté leurs connaissances, charavinoises, de faune et flore, en donnant bénévolement de leur temps au Club.

Merci également à nos barreurs Gilles Drault et Philippe Le Hur et enfin à Jérôme et son équipe pour la logistique de la baleinière.

Projets 2018

L'activité Voile et Patrimoine est un objectif du Club, et il est nécessaire de nommer un référent au sein du Conseil d'Administration pour gérer la communication en interne et en externe, en lien avec l'agent commercial.

Nous proposons d'apporter quelques modifications pour l'an prochain :

- Centraliser toutes les inscriptions à l'Office de Tourisme.
- Organiser les sorties «patrimoine», sur inscriptions, par groupe de 8 à 10 personnes, de mi juin à fin septembre.
- Développer des sorties particulières sur un thème patrimonial précis (géologie et écologie, sites néolithique et de l'an mil, historique et narratif sur les Chartreux et le Val d'Ars, sur la Fure et ses industries ...) suivant un calendrier pré établi.

5.2.7 La communication

Objectif

Faire connaître nos activités pour assurer leur continuité et le développement du club.

Bilan 2017

La communication était traitée sous la responsabilité de notre secrétaire général. Sa disparition brutale nous a beaucoup handicapés.

Le bon fonctionnement des outils (site internet, blog, facebook, conception, emailing...) a perduré grâce à l'implication de Corinne Gellner, la distribution des flyers par plusieurs adhérents.

Projets 2018

La relance de la communication en direction des adhérents, de nos partenaires et du public est une action essentielle pour la poursuite et le développement de nos activités. Cela doit être une préoccupation constante des responsables de commission, mais cela nécessite aussi un travail continu pour concevoir, alimenter et mettre à jour nos outils de promotion et diffusion numériques et imprimés.

Pour 2018, le Conseil d'Administration a retenu de recourir à une prestation extérieure et d'y consacrer un budget de 7000 €. Il faudra aussi trouver un responsable commission parmi nos adhérents.

6. Projets transversaux :

6.1 - la gouvernance de l'association

Objectif

Notre association est devenue une véritable TPE avec un large catalogue de produits et services assurés par 2 salariés permanents, 11 saisonniers, un chiffre d'affaires de 256K€ en 2017, plus de 6000 écritures comptables. Sans oublier une équipe de bénévoles engagés.
=> Il nous faut optimiser, fiabiliser et pérenniser notre association.

Bilan de la saison 2016 / 2017

La réflexion a été engagée depuis fin 2015 et a conduit dans un premier temps à définir un Conseil d'Administration coordonné par le bureau structuré en 4 pôles :

- Animation et vie associative
- Gestion technique de la base
- Manifestations et Evénements
- Sportif Voile et Kayak

et 3 démarches transversales :

- Aménagement de la Base
- Accès pour tous
- Communication

Ce mode de gouvernance a permis d'assurer le fonctionnement d'engager :

- le projet d'aménagement fonctionnel de la base en lien avec la CAPV avec le lancement de la construction d'un bâtiment d'accueil.
- l'acquisition et l'installation d'équipements destinés à améliorer l'accès pour tous.
- les renouvellements d'une partie des bateaux pour la voile scolaire et de compétition.
- la relance des compétitions.
- une nouvelle orientation pour le Kayak en direction de la course en ligne, avec l'achat des premiers bateaux pour ce type de pratique et d'une première compétition.
- le renfort de l'accueil en été avec un agent salarié supplémentaire.

Evolution de la gouvernance en 2017 / 2018

La gouvernance doit maintenant être consolidée pour :

- réaliser le projet d'aménagement de la base.
- poursuivre le développement des activités sportives du club.
- améliorer l'accueil des adhérents et la vie associative au club.

- engager les actions de prospection pour de nouveaux adhérents et publics.

A cet effet, le Conseil d'Administration restera composé des 6 commissions actuelles, chacune avec un responsable commission membre du Conseil d'Administration et une équipe de bénévoles :

- Accueil et vie associative
- Sportif voile
- Sportif kayak
- Aménagement et gestion technique de la base
- Accès pour tous (handisport et sport adapté)
- Promotion/communication

Le bureau exécutif sera composé du minimum obligatoire :

- Président
- Secrétaire
- Trésorier

Avec tenue d'une réunion hebdomadaire, le plus souvent en bureau élargi, avec les responsables de commissions concernés ou disponibles.

Le Conseil d'Administration se réunira selon un rythme trimestriel, le Vendredi soir paraissant le plus approprié, selon l'expérience de cette année.

Evolution de l'équipe salariée permanente en 2017 / 2018.

Il faut aussi renforcer le développement du club par la mise en place d'une fonction d'agent commercial et administratif.

Cette année, nous avons renforcé, durant l'été, l'accueil avec un agent salarié, ce qui a été très positif. Après avoir envisagé la création de la fonction d'Agent de développement présente dans certains clubs, il est apparu préférable de créer seulement une fonction de prospection commerciale, exercée essentiellement en mauvaise saison, l'agent prenant en charge la fonction d'accueil en été, ce qui est très complémentaire.

Le Chef de base, aidé des moniteurs en charge d'une activité, sera chargé d'établir les propositions commerciales à partir des nouveaux contacts pris. Par prudence, un premier contrat de travail temporaire, avec temps de travail, modulé selon la saison, correspondant à un mi-temps est prévu.

6.2 Evolution de notre système d'information en 2017 / 2018

Objectif

La qualité de notre système d'information est essentielle pour le bon fonctionnement de l'association :

- Simplifier l'administration et la gestion.
- Assurer la communication interne avec nos adhérents.
- Développer notre visibilité auprès des usagers et de tous nos partenaires.

Nous devons aller progressivement vers un système d'information intégré.

Réalisations 2016/2017

Nous utilisons le logiciel AwoO pour la vente en ligne pour les produits de loisirs touristiques et de sport (logiciel patronné par la FFVoile), et le logiciel EBP pour la comptabilité.

Mais la mise en œuvre des nouveaux modules du système AwoO pour les inscriptions des groupes et pour l'e-mailing, n'a pas donné les résultats escomptés. Nous avons dû stopper l'usage des nouveaux modules avant le démarrage de la saison de printemps-été en raison

d'imperfections nombreuses et de l'insuffisance de la gestion comptable n'autorisant pas la gestion de comptes clients séparés.

Aujourd'hui, nous continuons donc d'utiliser le module de base de AwoO, et nous utilisons les outils Google, d'abord comme support de notre fichier adhérents, et aussi pour gérer les réservations des groupes et temps de travail des salariés.

Nous utilisons également le système d'information touristique APIDAE, sous le pilotage du service tourisme de la CAPV.

Actions 2017/2018

- Gestion des adhésions avec Google
- Interface avec la comptabilité EBP
- Gestion caisse pour les locations, et boutique en ligne
- e-marketing pour la prospection
- e-mailing avec nos adhérents, clients, prospects et partenaires.
- Maintenance de notre site internet

6.3 Projets d'investissements Bateaux pour 2018

- Finaliser l'achat du Hansa réservé et envisager l'acquisition d'un second.
- Acquisition de 2 RS/FEVA.
- Acquisition de 2 Open-bic .
- Acquisition de remorque pour Kayak et si possible Kayak supplémentaire type K2.

6.4 Mettre en place l'offre activités pour la saison 2018

Activités pour 2018

Il s'agit de reprendre et améliorer nos activités de 2017, en faisant porter notre effort sur le développement des actions hors juillet/août, principalement à destination des entreprises, des CE, des associations etc. pour améliorer notre autofinancement. La prospection demandée à l'agent commercial et administratif sera sur ce point essentiel.

Nos 8 activités 2017 à renforcer :

Libellé et description		
1	Entraînement sportif voile Découvrir la voile en toute sécurité, progresser, s'entraîner en vue d'un projet sportif... Rejoignez un groupe de progression adapté à votre niveau. Ouvert à tous dès 7 ans.	
2	Entraînement sportif kayak Découvrir le kayak en toute sécurité, progresser sur les différents supports de l'activité. Les séances ont lieu sur le lac de Paladru et en rivière ou bassin artificiel selon le niveau et le projet : slalom, randonnée, kayak polo.	
3	Stages de voile Pâques et Toussaint en internat Ces stages sont proposés avec hébergement au camping de Montferat. L'accueil confortable permet de profiter, hors saison, de longues séances de navigation tout en alternant les animations et cours théoriques en soirée.	

<p>4 Stages de voile juillet/août Adaptés selon la tranche d'âge de vos enfants ! De 4 à 8 ans, les moussaillons apprennent en jouant, chassent les trésors en découvrant les activités nautiques. De 7 à 11 ans, un premier vrai bateau seul ou à deux l'Optimist. A partir de 10 ans, dériveur/catamaran ou multi activité.</p>	
<p>5 Location de voile/kayak - canoë-kayak, stand-up paddle, planche à voile - dériveur, catamaran, bateau collectif</p>	
<p>6 Ecole et pratique croisière - formation initiale - stages côtiers - venez découvrir la croisière en mer</p>	
<p>7 Voile et patrimoine Découvrez la richesse du lac, son histoire, son environnement en embarquant sur un voilier traditionnel restauré.</p>	
<p>8 Voile et évènements - Séminaires Animez vos réunions professionnelles, fêtes de famille, anniversaires avec une balade à la voile ou une course en Dragon boat.</p>	

7 - Modification du Règlement intérieur pour le bénévolat :

De façon à développer et mieux reconnaître le bénévolat, le Conseil d'Administration propose de créer une cotisation d'adhésion pour fidélité active, et pour cela de modifier le règlement intérieur du club comme suit :

Article 1 : adhésions

Ajouter : Les adhérents s'engagent à participer au fonctionnement du club en fournissant du travail. Une cotisation pour fidélité active sera proposée sur l'exercice suivant.

Article 3 : fonctionnement de la base et participation des adhérents

Ajouter : Les responsables des commissions de travail du club sont chargés d'enregistrer et de gérer la participation des adhérents aux travaux réalisés, comptabilisée en demi-journée, à compter du 1er janvier 2018. En fin d'exercice, les adhérents ayant assuré au minimum le bénévolat dû au club pourront bénéficier de la cotisation fidélité active sur l'exercice suivant, cotisation dont le montant sera fixée avec les tarifs d'adhésion. Cette cotisation est applicable à partir du 1er Janvier 2019.

8. Budget et tarifs 2018

- Appliquer des tarifs d'adhésion identiques pour la voile et le canoë/kayak pour être homogènes et ne pas créer de « clans » au sein du club.

2018	Validité	Jeunes	Adultes
Licence FFVoile (*)	1 ^{er} janvier / 31 décembre	28.00€	56.00€
Licence FFCK (*)	1 ^{er} janvier / 31 décembre	28.00€	56.00 €

(*) Nota – Tarifs des licences FFVoile et FFCK pour 2018

- Augmentation des tarifs adhésion et permis de circuler de 0.87%.
- Maintenir la remise de 30€ pour adhésions prises avant le 1er juin.
- Instauration d'un bonus de 50€ pour les bénévoles actifs 2018 sur le tarif adhésion exercice 2019
- Maintenir les tarifs Ecole de sport et avantager les familles qui s'engagent à plusieurs sur l'année.

Adhésion 2018

	2017	2018
--	------	------

Cotisation principale

Cotisation « Famille » avec une licence FFV ou FFCK	226 €	227 €
Cotisation « Jeune » avec une licence FFV ou FFCK	118 €	119 €
Remise pour adhésion prise avant le 1er juin	30 €	30 €
Licences supplémentaires pour 18 ans et plus	55 €	56 €
Licences supplémentaires pour moins de 18 ans	28 €	28 €

Stationnement et permis de circuler « Dériveur » ou CK

Embarcation sans moteur – Canoë/kayak	103 €	104 €
Planches à voile et dériveur de moins de 4m	103 €	104 €
Dériveurs monocoque de 4m et plus	134 €	135 €
Catamarans de 4m et plus	170 €	172 €

Stationnement et permis de circuler « Habitable »

Habitable sans moteur	257 €	257 €
Habitable avec moteur jusqu'à 5CV	303 €	303 €
Habitable avec moteur de plus de 5CV et moins de 9.9CV	334 €	334 €
Supplément pour mouillage utilisable toute l'année	154 €	154 €

Tarifs 2018 pour l'Ecole de Sport voile et canoë/kayak

- Ces tarifs couvrent une séance par semaine de mars à juin et de septembre à novembre. Pour les primo qui s'inscrivent en septembre, l'adhésion à l'EDS va jusqu'à fin de l'année suivante. Sans changement de tarif par rapport à 2017

Tarifs pour les adhérents licenciés du YCGC	EDS Voile	EDP CK
De mars à novembre 2018		
1 ^{er} coureur d'une famille	160€	Gratuit
2 ^e coureur de la même famille et suivants	120€	60€

Tarifs location 2018

Location voile et kayak : pas d'augmentation par rapport à 2017

Créneau horaire	1h	2h	3h
Tarifs location voile			
Planche à voile	15 €	29 €	40 €
Laser solitaire, MiniJi, Hobie Teddy	30 €	53 €	76 €
Hobie 16, Laser Vago	40 €	72 €	102 €
Ludic	44 €	80 €	112 €
Forfait 10x1 heure pour voilier au choix, hors baleinière	236 €		
Tarifs location supports pagaie			
Stand-up paddle	14 €	25 €	39 €
Kayak solitaire	11 €	18 €	28 €
Kayak double	19 €	35 €	48 €
Forfait 10x1 heure pour bateau au choix, hors Dragon boat	103 €		

Baleinière et Dragon Boat

Sortie voile et patrimoine sur baleinière et sortie Dragon Boat avec barreur. 5 personnes minimum, 10 au maximum. Durée 2 heures, coût 15€ par personne.

Tarif adhérents

Pour 2018, nous maintenons la remise de 50% par tranche horaire d'une heure, ceci pour les bateaux disponibles. Priorité aux usagers plein tarif. Cette remise de 50% ne s'applique pas sur les forfaits ni les sorties groupe en baleinière ou Dragon Boat.

Variation du niveau du Lac

Les variations du niveau du lac, à la baisse cette année, à la hausse, il y a quelques années, ont des conséquences, particulièrement importantes, pour les activités Handi, pour la navigation des voiliers habitables, et dans une moindre mesure pour l'amarrage des voiliers « légers » et leurs embarquements.

Les solutions pour être en mesure de gérer ces variations dans de bonnes conditions existent : disposer d'un site d'embarquement pour Handi en eau suffisamment profonde, mise en œuvre d'un radeau flottant de type « catway », déplacement des bouées d'amarrage des voiliers « habitables » à fort tirant d'eau. Ces solutions exigent des études et une négociation avec la SCI du Lac et la CAPV dans le cadre de la convention tri-partite, mais aussi avec d'autres parties, selon les solutions qui apparaîtraient les plus adaptées.

Le Conseil d'Administration est mandaté pour modifier la convention tripartite entre le YCGC, la SCI du Lac, la CAPV, afin de prendre en compte les variations extrêmes du niveau du lac et être en mesure de poursuivre les activités du club, en toute sécurité. Le Conseil décidera des mesures tarifaires particulières à consentir aux adhérents pour compenser les réductions des possibilités de navigation qui subsisteraient.

9. Budget 2018

Compte d'exploitation prévisionnel 2018

Compte d'exploitation avant clôture						
Compte d'exploitation x 1000€	Clôture 2014	Clôture 2015	Clôture 2016	Clôture 2017	Prévision 2018	Delta 2017/2018
Licences et permis de circuler	31,6	28,7	29,1	26,71	25,00	-6,84%
Consommable	5,8	6,6	5,5	4,23	5,53	23,54%
Achats entretien	30	24,8	25	15,97	23,94	33,30%
Location immo	17,2	14,6	15,1	15,42	15,58	1,01%
Assurances	3,6	4	3,8	3,63	3,76	3,38%
Intervenants extérieurs	2,7	23,6	18,2	13,18	13,50	2,37%
Internet et communication	2,3	4	2,4	2,88	8,00	64,01%
Déplacements	7,7	6	1,9	4,37	4,99	12,43%
Remboursement aux coureurs	1	2,7	3,4	3,01	3,00	-0,32%
Indemnisation des aide-monos		3,2	2,9	1,80	1,98	8,86%
Frais de gestion	5	6,2	7,6	6,50	6,33	-2,77%
Salaires et charges	139,1	99,5	99,2	99,78	124,00	19,53%
Autres charges	2,2	2,1	4,3	22,00	15,00	-46,67%
achat bateau				1,59	0,00	
total charges hors bénévolat	248,2	226	218,3	219,94	250,61	12,24%
bénévolat	67,4	76,1	73,1	80,06		
total charges avec bénévolat	315,6	302,1	291,4	300,00		
Permis de circuler et mouillages.	25,4	28,1	27,3	27,63	27,00	-2,28%
EDS-EDP-Sportif	10,4	8,2	11,3	14,55	13,50	-7,24%
Stages	40,2	39,7	39,5	44,43	43,00	-3,23%
Location	15,3	36	37,2	46,74	45,50	-2,65%
Handivoile			1,3	2,22	2,00	-9,79%
Voile scolaire	39	32,6	30	46,04	46,00	-0,09%
Groupes	28,1	26,7	24,9	19,16	24,72	28,98%
Autres produits	9,1	3,3	0,9	4,70	4,50	-4,28%
Subventions	38,3	14,8	9,8	8,61	4,00	-53,56%
Cotisations et licences	37,8	42,8	40,3	41,93	40,71	-2,92%
Autres	1,9	2,7	1,7	0,00	4,50	
Recettes hors bénévolat	245,4	234,9	224,4	256,02	255,42	-0,23%
bénévolat	67,4	76,1	73,1	80,06		
recettes avec bénévolat	312,8	311	297,5	336,09		
Résultat brut d'exploitation	-2,8	8,9	6,1	36,09	4,82	
produits exceptionnels			12,2	6,19	6,00	vente produits occ
charges exceptionnelles			7	-5,10	-2,50	
résultat net d'exploitation			17,6	37,18	8,32	

Le budget 2018 est dans la ligne du réel 2017 avec pour principales évolutions :

- Services extérieurs : la communication environ 7.5 k€
- Frais pour l'aménagement de la base en parallèle des travaux de la CAPV : environ 15 K€
- Frais de personnel : Augmentation liée à l'évolution des salaires et charges poste supplémentaire
- Produits : Légère augmentation du volume d'activité pour les scolaires et les groupes

10. Renouvellement du comité et résolutions

10.1 Renouvellement du Conseil d'Administration

Règles de désignation du Conseil d'Administration

Extrait des statuts : « (...) Le Conseil d'Administration de l'association est composé de 10 à 22 membres élus au scrutin secret pour 3 ans par l'assemblée générale (...) Le Conseil d'Administration se renouvelle par tiers chaque année. Les membres sortants sont rééligibles. (...) ».

Composition du Conseil d'Administration

7 membres sont en fin de mandat et 1 démissionne :

			Mandat	Sortants	Se représente
1	Marie Pierre	Binard	2016 - 2017 - 2018		
2	Nora	Castro	2017 - 2018 - 2019		
3	Alfred	Cocuzza	2016 - 2017 - 2018		
4	Pierre-André	Chauffeton	2017 - 2018 - 2019		
5	Gilles	Drault	2017 - 2018 - 2019		
6	Patrick	Diana	2017 - 2018 - 2019		
7	Alexandre	Emanuel	2017 - 2018 - 2019		
8	Loïc	Faure	2015 - 2016 - 2017	Sortant	Oui
9	Jean	Morales	2015 - 2016 - 2017	Sortant	Oui
10	Pierre	Pauget	2016 - 2017 - 2018		
11	Martine	Pécoul	2015 - 2016 - 2017	Sortant	Oui
12	Roland	Perrin-Cocon	2016 - 2017 - 2018		
13	Daniel	Pinatel	2016 - 2017 - 2018		
14	Dominique	Ragot	2017 - 2018 - 2019		
15	Michel	Roux	2016 - 2017 - 2018	Démission	
16	Hervé	Saulnier	2016 - 2017 - 2018		
17	Françoise	Siersdorfer	2016 - 2017 - 2018		

Nouveaux candidats à ce jour :

Didier	Ballaguer	2018 - 2019 - 2020
François	Gallat	2018 - 2019 - 2020
Jean-Yves	Pecoul	2018 - 2019 - 2020
Anne-Lise	SAGE	2018 - 2019 - 2020

■ D'autres candidats peuvent se faire connaître par courrier ou par mail reçu au plus tard une semaine avant l'AG, soit le 25 novembre.

10.2 Représentants YCGC aux AG ligues et comités départementaux

L'assemblée générale délègue au Conseil d'Administration le soin de désigner ses représentants aux instances voile et kayak au niveau région et départements.

10.3 Composition du contrôle des comptes 2018

Les contrôleurs aux comptes inspectent en profondeur la comptabilité du club pour rendre compte à l'assemblée générale qui les a élus.

■ Candidats pressentis pour 2017 :

- Denis Duquesnel
- un autre à trouver.

10.4 Résolutions soumises au vote de l'AG

Résolutions relevant de l'AG ordinaire
1e résolution : approbation du rapport d'activité 2017 L'assemblée générale approuve le rapport d'activité 2017.
2e résolution : approbation du rapport financier 2017 L'assemblée générale approuve les comptes 2017 et donne quitus au trésorier.
3e résolution : approbation des projets 2018 L'assemblée générale approuve les projets 2018.
4e résolution : approbation des tarifs 2018 L'assemblée générale approuve les tarifs 2017.
5e résolution : élection des candidats au Conseil d'Administration L'assemblée générale élit au Conseil d'Administration pour un mandat portant sur 2018-2019-2020 : ??? Résultat du vote à reporter
6e résolution : élection des contrôleurs aux comptes 2017 L'assemblée générale donne mandat à ??? pour assurer le contrôle des comptes 2017.
7e résolution : représentants du YCGC aux comités départementaux et ligues L'assemblée générale délègue au Conseil d'Administration le soin de désigner en son sein les représentants du YCGC auprès de ces instances.
8e résolution : Modification du règlement intérieur pour le bénévolat
9e résolution : Mandat au Conseil d'Administration Pour modifier la convention avec la SCI du Lac et la CAPV pour prendre en compte les variations extrêmes du niveau du lac.